

L'ESPRIT-SAINT, ÂME DE L'ÉGLISE

Frère Léopold-Marie DOMINI

INTRODUCTION

« Jésus annonçait le Royaume, et c'est l'Église qui est venue¹ ». Cette déclaration provocante d'un théologien libéral du XX^e s. révèle ce que pense plus ou moins consciemment un certain nombre de nos contemporains : le message spirituel du Seigneur est beau, mais l'Église n'est que le fruit d'un développement historique contingent. On peut adhérer au premier sans nécessairement appartenir à la deuxième.

Telle n'était pas le point de vue des premiers chrétiens. Dans l'une des plus anciennes professions de foi baptismales qui nous soient parvenues – celles de saint Hippolyte, écrite à Rome vers 215 – on trouve en effet cette interrogation : *credis in Sanctum Spiritum... in sancta Ecclesia*². Non seulement l'Église est mentionnée comme appartenant à la confession de foi, mais elle est placée en étroite relation avec l'action de l'Esprit-Saint, puisqu'on pourrait traduire « crois-tu en l'Esprit-Saint, qui demeure dans la sainte Église ? ». Ce lien entre l'Esprit-Saint et l'Église se retrouve dans les Symboles de la foi que nous utilisons aujourd'hui au cours de la messe. Le *Credo* a en effet une structure trinitaire : nous croyons en Dieu, qui est Père, Fils et Saint-Esprit. Pour chaque personne divine, nous précisons ce qu'elle est – créateur pour le Père ; le Fils conçu de la Vierge-Marie par exemple. Pour l'Esprit-Saint, après avoir précisé qu'il est Dieu, nous ajoutons croire à l'Église une, sainte, catholique et apostolique. Il ne s'agit pas tant d'un nouvel article que d'un développement de celui sur l'Esprit-Saint. En effet, en latin, nous ne disons pas croire en l'Église (*credo... Ecclesiam*) comme nous disons croire en Dieu (*credo in Deum*), car Dieu seul peut être l'objet de notre foi : c'est Lui qui se révèle à nous et réclame l'adhésion de toute notre intelligence et de toute notre volonté, en un mot, qui désire que nous l'aimions par-dessus tout³. L'Église, quant à elle, n'est pas Dieu, elle est « une créa-

¹ A. LOISY, *L'Évangile et l'Église*, Paris, A. Picard, 1902, p. 111.

² HIPPOLYTE DE ROME, *Tradition apostolique*, 21, (Sources Chrétiennes, 11bis [1984], p. 86). Pour cette question du *Credo*, cf. B.-D. DE LA SOUJEOLE, *Introduction au mystère de l'Église*, Paris, Parole et Silence, 2006, p. 300-301.

³ Cf. CEC, n°749-750.

ture de Dieu⁴ ». Dieu nous fait connaître qu'il a voulu l'Église, et qu'Il l'a voulue une, sainte, catholique et apostolique. Si l'Église est dans le *Credo*, c'est comme objet de foi, ainsi que pour signifier que l'acte de croire se réalise toujours dans l'Église. Pour notre enseignement, remarquons que le fait de situer l'Église en dépendance de l'Esprit-Saint indique que c'est de Lui que l'Église tire son unité, sa sainteté, sa catholicité et son apostolicité⁵.

Dans cet enseignement, nous voudrions donc montrer que pour comprendre la nature propre de l'Église, il ne faut pas s'arrêter à son aspect extérieur mais prendre conscience que sa dimension visible n'est que le reflet, ou le révélateur – à des degrés divers – de son âme, un peu comme le visage d'une personne ou sa manière de travailler peuvent être le reflet de son âme. Le pape Léon XIII écrivait : « Si le Christ est la tête de l'Église, l'Esprit-Saint en est l'âme : l'Esprit-Saint est dans l'Église, corps mystique du Christ, ce que l'âme est dans notre corps⁶ ». De même que l'âme humaine est principe de vie, de croissance et d'action, tout en donnant à nos organes une unification intérieure, de même et toute proportion gardée, l'Esprit-Saint unifie les membres de l'Église, la fait vivre, grandir et agir, jusqu'au retour du Christ dans la gloire.

Pour comprendre comment l'Esprit-Saint anime l'Église, nous commencerons notre exposé par une présentation de l'œuvre de l'Esprit-Saint dans l'Église

⁴ COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *Thèmes choisis d'ecclésiologie à l'occasion du vingtième anniversaire de la clôture du concile Vatican II*, I, 4 (sauf indication contraire, les textes du Magistère sont cités d'après le site *vatican.va*).

⁵ Comme on l'a déjà vu dans cette session, l'action de l'Esprit n'est jamais disjointe de celle du Fils : lorsque les Pères parlent de l'Église de l'Esprit, ce n'est pas pour l'opposer à la Révélation accomplie par le Seigneur mais dans le sens où la mission de l'Esprit permet le prolongement de cette action dans le temps, jusqu'à la Parousie. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

⁶ Cf. LÉON XIII, *Divinum illud munus*, 09-05-1897 [en ligne : *icrsp.org*] ; cf. aussi PIE XII, *Mystici Corporis*, 29-06-1943 : « C'est à cet Esprit du Christ comme à un principe invisible qu'il faut attribuer que toutes les parties du Corps soient reliées, aussi bien entre elles qu'avec leur noble Tête, puisqu'il réside tout entier dans la Tête, tout entier dans le Corps, tout entier dans chacun des membres ; et selon leurs diverses fonctions et obligations, selon le degré plus ou moins parfait de santé spirituelle dont ils jouissent, il varie sa manière d'être présent et de prêter son assistance. C'est lui qui, en insufflant la vie surnaturelle dans toutes les parties du corps, doit être considéré comme le principe de toute action vitale et vraiment salutaire. C'est lui qui, tout en étant présent en personne dans tous les membres et en y exerçant son action divine, agit pourtant dans les membres inférieurs par le ministère des membres supérieurs ; c'est lui enfin qui, donnant chaque jour à son Église, sous le soufflé de la grâce, de nouveaux accroissements, refuse cependant d'habiter avec sa grâce sanctifiante dans les membres totalement coupés du Corps. Notre docte et immortel prédécesseur, Léon XIII, dans sa Lettre encyclique *Divinum illud*, exprime cette présence et cette opération de l'Esprit de Jésus-Christ par ces paroles concises et nerveuses : "Qu'il suffise d'affirmer que, si le Christ est la Tête de l'Eglise, le Saint-Esprit en est l'âme". »

naissante : en suivant surtout les Actes des Apôtres, nous verrons comment l'Esprit achève la création de l'Église et la conduit sur le chemin de la mission. Nous verrons ensuite comment cette action se poursuit aujourd'hui.

I. L'ESPRIT-SAINT ACHÈVE LA NAISSANCE DE L'ÉGLISE

Pour faire comprendre ce qu'est l'Église, le concile Vatican II a choisi, au premier chapitre de la constitution portant sur le mystère de l'Église, *Lumen gentium* (= LG), de la situer à partir du mystère de la Trinité. Pour comprendre le propre de la mission de l'Esprit, il nous faut adopter la même pédagogie, c'est pourquoi nous commencerons par rappeler brièvement que l'Église appartient au plan du Père et qu'elle est fondée par le Seigneur, avant de voir comment l'envoi de l'Esprit-Saint au jour de Pentecôte achève ce processus⁷.

A. L'Église, voulue par le Père et fondée par le Seigneur

De toute éternité, le Père a créé les hommes pour les admettre dans la communion avec Lui en les appelant à devenir semblable à son Fils, premier-né d'une multitude (cf. Rm 8, 29). Pour réaliser cette œuvre merveilleuse, Il a envoyé son Fils dans le monde afin que tous soient rassemblés en Lui. Par l'appel des Douze, par la mission spécifique confiée à Pierre, par l'institution de l'Eucharistie, Il a voulu établir l'Église, par laquelle la vérité serait annoncée à tous les hommes, la vie divine communiquée aux âmes par les sacrements et l'ensemble des sauvés ne formerait en Lui qu'un seul Corps⁸. Ce corps total du Seigneur, ce nouveau peuple de Dieu, c'est l'Église, l'assemblée (*ekklesia*) de ceux qui sont appelés par Dieu et forment, dans le Christ, un seul peuple.

Préfigurée dans l'AT – notamment dans la constitution du peuple d'Israël – l'Église est donc voulue de toute éternité par le Père, bien qu'elle trouve son origine historique à la plénitude des temps, dans la mission rédemptrice du Verbe incarné.

B. L'envoi de l'Esprit-Saint, achèvement de la création de l'Église

1. L'Église est l'œuvre conjointe du Fils et de l'Esprit

Si l'on parle de la mission du Fils, il faut aussitôt considérer celle de l'Esprit-Saint, qui lui est toujours conjointe. Dans le mystère de la Sainte Trinité en effet, le Fils et l'Esprit sont envoyés par le Père, non pas chacun de son côté mais dans une étroite dépendance mutuelle. En effet, dès l'incarnation l'Esprit est à

⁷ Pour ce qui suit, cf. en particulier LG 2-4.

⁸ Sur les étapes de la formation de l'Église, cf. CTI, *Thèmes choisis d'ecclésiologie*, op. cit., I, 4 ; pour la Pentecôte, cf. aussi JEAN-PAUL II, Encyclique *Dominum et vivificantem*, 18-05-1986 [= DV], n°25.

l'œuvre, puisque c'est par son action que la Vierge-Marie peut concevoir le Verbe fait chair. C'est ce même Esprit qui accompagne la mission du Seigneur tout au long de sa vie, jusqu'à ce qu'il remette cet Esprit entre les mains de son Père, inaugurant ainsi une nouvelle création. C'est donc à juste titre que Jésus est appelé le Christ, le Messie, c'est-à-dire l'Oint : il est en vérité celui sur qui repose l'Esprit.

Au terme de sa vie terrestre, Notre Seigneur annonça que cet Esprit devait être donné aux apôtres, et à tous ceux qui croiraient en son Nom. Là encore, on remarque que l'Esprit promis est toujours l'Esprit du Christ : « quand il viendra, lui, l'Esprit de vérité, il vous introduira dans la vérité tout entière ; car il ne parlera pas de lui-même, mais ce qu'il entendra, il le dira et il vous dévoilera les choses à venir. Lui me glorifiera, car c'est de mon bien qu'il recevra et il vous le dévoilera. » (Jn 16, 13-14). Ainsi, le Seigneur n'annonce pas qu'il y aurait après Lui un temps de l'Esprit qui serait différent, voir opposé à sa propre révélation, comme on put le croire certain au cours de l'histoire. L'annonce du don de l'Esprit-Saint signifie que la mission de salut du monde et de glorification du Père, accomplie parfaitement par Notre Seigneur aux jours de sa vie terrestre, se prolongera dans l'histoire jusqu'au dernier jour, grâce à l'action du Paraclet. C'est ce que l'on appelle le temps de l'Église⁹. Comme l'écrivit le cardinal de Lu-

⁹ « L'Église n'est pas, comme était la Loi, un pédagogue, dont l'adolescence a besoin mais dont l'âge mûr pourrait se détacher. "L'éducation divine" dont elle est chargée auprès de nous a la même durée que le temps lui-même, et déjà nous avons en elle non pas une annonce, une préparation plus ou moins proche, mais "tout l'avènement du Fils de l'Homme". [...] Celui qui s'estime prophète ou riche en dons spirituels doit se rappeler qu'il lui faut avant tout se soumettre aux commandements du Seigneur, tels qu'ils lui sont déclarés par son Église : sinon il prophétise en vain, et ses dons le mènent à sa perte. Celui qui, cédant aux suggestions d'un faux spiritualisme, voudrait secouer l'Église comme un joug ou l'écarter comme un intermédiaire encombrant, celui-là n'embrasserait bientôt plus que le vide, ou finirait par se donner à de faux dieux. Si, après s'être appuyé sur elle, il croyait pouvoir aller plus loin qu'elle, il ne serait plus qu'un mystique dévoyé. En escomptant pour l'avenir un "achèvement de la Jérusalem céleste" qui ouvrirait sur terre "une nouvelle période l'histoire" et assurerait enfin "le complet triomphe du spirituel", on s' imagine prophétiser un retour de l'espèce humaine au paradis perdu ; on ne fait en réalité qu'un rêve orgueilleux et malsain. [...] Toutes ces annonces d'un Troisième Age, d'un âge des "contemplatifs" succédant à l'âge des "docteurs", d'une Église de Jean succédant à celle de Pierre, ou d'un Règne futur du l'Esprit succédant au Règne actuel du Christ et à la discipline de son Église, instituent des séparations meurtrières. [...] À l'encontre des mirages que de pareilles promesses entretiennent, il faut en tout cas le dire clairement : les temps annonciateurs sont passés. Nous avons, aujourd'hui, la réalité dans les signes, et tant que dure ce monde, cet état n'est pas essentiellement dépassable. Dans la mesure où nous viendrions à le méconnaître, nous retomberions de l'espérance dans les mythes » : H. DE LUBAC, *Méditation sur l'Église*, in *Œuvres Complètes*, vol. 8, Cerf, Paris, 2006, p. 176-179.

bac : « L'ère de l'Esprit n'est donc point à attendre : elle recouvre exactement l'ère du Christ¹⁰ » et correspond à l'action de l'Église au cours de l'histoire.

Ainsi, l'envoi de l'Esprit-Saint après la Passion sera le dernier acte conduisant à la naissance de l'Église. Après avoir accompli l'œuvre de notre salut, le Seigneur monta au Ciel, auprès de son Père, d'où Il envoya l'Esprit afin que l'Église soit manifestée au monde, c'est-à-dire pour que ce qu'il avait inauguré durant sa vie terrestre devienne maintenant visible et agissant dans l'histoire, jusqu'à son retour glorieux. L'Église est donc indissolublement l'œuvre du Fils et de l'Esprit, dans l'accomplissement de la volonté du Père. Si, dans la suite de cet enseignement, nous nous focaliserons sur les actions que l'on peut attribuer davantage à l'Esprit-Saint, il ne faudra donc jamais perdre de vue que cette action est toujours liée à celle du Fils.

2. La Pentecôte, origine de l'action de l'Esprit-Saint dans l'Église naissante

L'action de l'Esprit-Saint dans l'Église commence donc avec la Pentecôte. On connaît le récit :

Le jour de la Pentecôte étant arrivé, ils se trouvaient tous ensemble dans un même lieu, quand, tout à coup, vint du ciel un bruit tel que celui d'un violent coup de vent, qui remplit toute la maison où ils se tenaient. Ils virent apparaître des langues qu'on eût dites de feu ; elles se partageaient, et il s'en posa une sur chacun d'eux. Tous furent alors remplis de l'Esprit Saint et commencèrent à parler en d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer. Or il y avait, demeurant à Jérusalem, des hommes dévots de toutes les nations qui sont sous le ciel. Au bruit qui se produisit, la multitude se rassembla et fut confondue : chacun les entendait parler en son propre idiome. (Ac 2, 1-6)

Essayons de comprendre ce qu'il nous révèle du rôle de l'Esprit-Saint¹¹.

Considérons d'abord le contexte. Quelques jours avant la Pentecôte, le jour de l'Ascension, le Seigneur donne ses dernières instructions à ses Apôtres et leur confie une mission d'ampleur universelle :

Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici que je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde. » (Mt 28, 19-20).

Cependant, pour l'accomplir, ils auront besoin de la force de l'Esprit-Saint :

¹⁰ Cf. *ibid.*, p. 179. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas, au cours de l'histoire, des temps d'effusion plus ou moins grande de l'Esprit-Saint, en fonction du plan mystérieux de Dieu sur l'histoire et des désirs des âmes saintes. C'est en ce sens que l'on comprend les appels des papes ou des saints à une « nouvelle Pentecôte ».

¹¹ Pour cette partie, cf. CONCILE VATICAN II, Décret *Ad gentes*, 07-12-1965, n°4 et P. GOYRET, *Ecclesia de Trinitate*, EDUSC, Rome, 2026, p. 81-82.

Il leur enjoignit de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'y attendre ce que le Père avait promis. [...] Vous allez recevoir une force, celle de l'Esprit Saint qui descendra sur vous. Vous serez alors mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. (Ac 1, 4.8)

Pour recevoir ce don, les apôtres doivent se préparer dans la prière, en étant unis autour de la Vierge-Marie (cf. Ac 1, 13-14).

L'Esprit-Saint est donc donné le jour de la Pentecôte, c'est-à-dire le 50^e jour après Pâques. 50 jours après la sortie d'Égypte (la Pâque juive), la loi des 10 commandements fut communiquée à Israël, sur le mont Sinaï : c'est l'acte de naissance du peuple hébreu (en grec : *ekklesia*) comme peuple choisi par Dieu et lui appartenant. De même, 50 jours après la Pâque véritable et la libération de l'esclavage du péché et de la mort, l'Esprit-Saint est envoyé sur la colline de Sion pour sceller une alliance nouvelle, en gravant dans les cœurs des disciples en prière autour de Notre-Dame la loi nouvelle et les réunissant en un seul corps. Sa présence dans les cœurs constitue le nouveau peuple de Dieu, la nouvelle assemblée du Seigneur : l'Église. Cette unité nouvelle des croyants est différente de l'uniformité de Babel, acquise par les forces humaines, mais l'antique séparation de l'humanité – fruit du péché – est désormais guérie par le feu de l'Esprit, qui rend possible la communion entre les hommes et avec Dieu.

La promesse de Jésus s'est bien réalisée : les disciples sont maintenant remplis de force et annoncent sans peur la vérité de l'évangile. La Pentecôte est ainsi le début de la mission évangélisatrice de l'Église, qui s'accomplit donc de par la force de l'Esprit-Saint et concerne tous les hommes, puisque Lui-même donne à chacun de comprendre dans sa langue la prédication apostolique. Cette prédication conduit ensuite à la conversion, puis aux sacrements : à chaque étape, nous retrouvons l'action de l'Esprit-Saint qui, en agissant dans les cœurs, édifie l'Église.

3. L'action de l'Esprit-Saint dans l'Église naissante

Cette action de l'Esprit-Saint ne se limite pas à une impulsion initiale qui aurait été donnée au jour de Pentecôte : saint Luc – dans les Actes – mais aussi saint Paul nous la présentent comme accompagnant toute la vie de l'Église.

C'est en effet avec la force de l'Esprit que les apôtres accomplissent l'œuvre de l'évangélisation : « Nous sommes témoins de ces choses, nous et l'Esprit Saint que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent » (Ac 5, 32). En plus de donner la force, il assure les disciples de demeurer dans la vérité, conformément aux promesses du Seigneur (cf. Jn 14, 26 ; 16, 13). Cela se vérifie concrètement lors du "concile" de Jérusalem, lorsque les apôtres prennent des décisions importantes en étant conscients qu'ils agissent sous la conduite de l'Esprit-Saint : « L'Esprit Saint et

nous-mêmes avons décidé... » (Ac 15, 28). Enfin, non seulement l'Esprit soutient les évangélistes, mais Il agit aussi dans les cœurs des destinataires afin de les ouvrir à la foi, de sorte que la persuasion des missionnaires ne repose pas sur leur capacité oratoire mais sur l'Esprit-Saint (cf. 1 Co 2, 4).

De plus, l'Esprit structure l'Église « par des dons hiérarchiques et charismatiques » (LG 4)¹². La hiérarchie constitue comme la colonne vertébrale de l'Église : elle est fondée sur le sacrement de l'ordre, qui comporte une identification sacramentelle avec le Christ-prêtre et tête de son peuple. Comme telle, elle s'enracine dans la volonté du Christ, manifestée à travers le choix de Douze hommes pour le suivre et continuer sa mission. La continuation de cette vocation spéciale est liée à l'action de l'Esprit-Saint. Il choisit certains fidèles pour exercer cette charge (vocation), comme on peut le voir dans le choix des sept hommes choisis par Pierre pour servir aux tables des veuves grecques, préfiguration du ministère diaconal. Il fallait que ces hommes soient remplis de l'Esprit, et leur désignation est ensuite le fruit de la prière (cf. Ac 6, 1-6). C'est encore l'Esprit qui est à l'œuvre pour que ceux qui exercent la mission de « paître le troupeau du Christ » en son nom (cf. 1 P 5, 2-4) le fassent grâce à un don spécial reçu de Lui et communiqué par l'imposition des mains. Ce signe démontre que l'exercice de la mission sacerdotale – en ces différents degrés – est une grâce que l'on reçoit de l'Esprit à travers la médiation de l'Église, sans pouvoir se l'attribuer à soi-même ou la recevoir par délégation. Ainsi, le sacerdoce, sa nature, son exercice et le choix du « personnel » qui le compose, n'est pas le fruit d'une volonté de l'Église, mais est d'abord voulu par Notre Seigneur et structuré par un don spécial de l'Esprit-Saint : l'Église reçoit cela comme un don à protéger, non à manipuler¹³. C'est pourquoi le Concile et le Magistère qui le suit parlera de « dons hiérarchiques » : le ministère sacerdotal est aussi un charisme, un don gratuit de l'Esprit-Saint, un « charisme ministériel », reçu par la médiation du sacrement de l'Ordre.

À côté de « dons hiérarchiques », les écrits du NT témoignent de l'existence d'autres grâces, que l'on appelle communément « charisme ». On entend par ce terme un don gratuit accordé par l'Esprit-Saint à un fidèle en vue du bien commun de toute l'Église¹⁴. Saint Paul en décrit plusieurs dans la lettre aux Corinthiens :

À chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun. A l'un, c'est un discours de sagesse qui est donné par l'Esprit ; à tel autre un discours de

¹² Pour ce qui suit, cf. CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Lettre *Iuvenescit Ecclesia*, 16-05-2016 [= IE], n°4-8.

¹³ Sur ce point, cf. J. RATZINGER, « Les mouvements ecclésiaux et leur lieu théologique », in *Id.*, *L'irruption de l'Esprit*, Paris, Parole et Silence, 2007, p. 55-61.

¹⁴ Cf. IE, n°4-5.

science, selon le même Esprit ; à un autre la foi, dans le même Esprit ; à tel autre les dons de guérisons, dans l'unique Esprit ; à tel autre la puissance d'opérer des miracles ; à tel autre la prophétie ; à tel autre le discernement des esprits ; à un autre les diversités de langues, à tel autre le don de les interpréter. Mais tout cela, c'est l'unique et même Esprit qui l'opère, distribuant ses dons à chacun en particulier comme il l'entend. (1 Co 12, 7-11)

Parmi eux, certains sont extraordinaires (parler en langue, connaissance de l'avenir...) et d'autres plus ordinaires. En tous les cas, le but est d'embellir l'Église, en la rendant apte à exercer toutes œuvres bonnes au profit des âmes. Ces charismes ne remplacent donc pas le don le plus fondamental : la charité, sans lequel l'homme n'est pas en amitié avec Dieu, et en dehors de laquelle les autres dons ne peuvent donc être d'aucune utilité (cf. 1 Co 13, 1-3). Ils ne nuisent pas non plus à l'unité, puisque l'Église, pour être en vérité le corps mystique du Seigneur, se doit d'être composée de différents organes (cf. 1 Co 12, 19-20). La cohérence du tout est assuré par ce même Esprit, « par la charité, qui est le lien le plus parfait » (cf. Col 3, 14).

Entre ces charismes et la hiérarchie, il ne saurait y avoir d'opposition, puisqu'ils proviennent tous les deux du même Esprit et qu'ensemble, ils donnent à l'Église sa forme. Il y a cependant une certaine priorité des dons hiérarchiques sur les dons charismatiques : en effet, nul ne peut se donner à lui-même la grâce du salut, celle-ci étant reçue à travers les sacrements dont l'administration est confiée à ceux qui, en vertu du sacrement de l'ordre, agissent au nom du Christ. Si le don fait par l'Esprit aux Apôtres occupent la première place, c'est en raison de ce lien avec l'œuvre du salut qu'ils ont pour mission de continuer dans l'histoire¹⁵. D'autre part, la responsabilité du discernement et de la régulation des charismes a été confiée aux apôtres et à leurs successeurs, comme l'explique saint Paul¹⁶. Ainsi, recevoir un charisme particulier ne situe pas en dehors de la communion hiérarchique. Les deux types de dons ne s'opposent

¹⁵ Cf. *IE*, n°14.

¹⁶ Cf. 1 Co 14, 19-28 ou 1 Th 5, 12.19-21. Sur la mission de discernement qui incombe aux pasteurs, cf. *LG*, n°12/2 et *IE*, n°7, qui ajoute : « Loin de situer les charismes d'un côté et les réalités institutionnelles de l'autre, ou d'opposer une Église "de la charité" à une Église "d'institution", Paul rassemble dans une seule liste ceux qui sont porteurs de charismes d'autorité et d'enseignement, lesquels servent pour la vie ordinaire de la communauté et les charismes les plus sensationnels. Le même Paul décrit son ministère d'apôtre comme un "ministère de l'Esprit" (2 Co 3, 8). Il se sent investi de l'autorité (*exousía*), conférée à lui par le Seigneur (cf. 2 Co 10, 8 ; 13, 10), une autorité qui s'étend aussi sur ceux qui sont charismatiques. Pierre et lui donnent aux charismatiques des instructions sur la façon d'exercer les charismes. Leur attitude est d'abord celle d'un accueil favorable ; ils sont convaincus de l'origine divine des charismes ; toutefois, ils ne les considèrent pas comme des dons qui pourraient se soustraire à l'obéissance envers la hiérarchie ecclésiale ou qui auraient droit de s'exercer de manière autonome. »

donc pas mais sont deux moyens par lesquels l'Esprit forme l'Église du Christ au long de l'histoire¹⁷.

* * *

Résumons les acquis de notre première partie. Tout d'abord, l'Esprit-Saint est celui qui fait de la multitude des rachetés par le sang du Christ un peuple de frères, qui appartient au Fils. Parce qu'il est la charité, c'est-à-dire l'amour qui unit le Père et le Fils, l'Esprit-Saint est donc l'artisan de l'unité de l'Église, unité qui provient finalement de ce qui fait l'unité même de la Trinité. C'est l'un des enseignements-clés du premier chapitre de *LG*, qui affirme, en citant saint Cyprien : « Ainsi l'Église universelle apparaît comme un "peuple qui tire son unité de l'unité du Père et du Fils et de l'Esprit Saint." »

De plus, par les dons hiérarchiques et charismatiques, l'Esprit-Saint est aussi au principe de la grande diversité des charismes et des ministères, par lesquelles l'Église peut remplir sa mission de salut dans le monde. Il est aussi l'Esprit de vérité, qui garde l'Église dans la vérité reçue du Seigneur tout en guidant les pasteurs dans l'explicitation du dépôt révélé. Enfin, le souffle de l'Esprit-Saint conduit l'Église sur le chemin de la mission, en donnant la force de témoigner et en ouvrant les cœurs des hommes à la Parole de vérité.

Cette œuvre de l'Esprit qui anime l'Église naissante n'est pas limitée aux premiers temps. Comme le dit *Lumen gentium*, c'est « continuellement » que l'Esprit-Saint sanctifie l'Église, c'est-à-dire lui donne la vie divine. Dans notre deuxième partie, nous allons voir comment l'Esprit continue son œuvre dans l'Église d'aujourd'hui.

II. L'ESPRIT-SAINT CONTINUE SON ŒUVRE AUJOURD'HUI

On l'entend souvent, et Jésus lui-même le dit dans l'Évangile : « l'Esprit souffle où il veut » (Jn 3, 8). On en conclut parfois que l'Esprit est principe d'anarchie, ou en tous les cas, qu'il n'est pas facile de discerner sa présence véritable. Est-ce qu'il

¹⁷ Il faut remarquer cependant une différence notable entre les deux types de dons : le ministère ordonné restera toujours substantiellement le même au long de l'histoire, tandis que les charismes peuvent varier au cours du temps. Il y aura toujours des charismes dans l'Église, mais la pérennité des formes institutionnelles qui les porteront (instituts de vie consacrée par exemple) n'est pas également nécessaire pour tous et dépend davantage de la fidélité personnelle de ceux qui participent à ce charisme. La lettre *IE* l'explique ainsi : « [...] la relation entre les dons charismatiques et la structure sacramentelle de l'Église confirme la coessentialité des dons hiérarchiques – en soi stables, permanents et irrévocables – et des dons charismatiques. Bien que les formes historiques prises par ces derniers ne soient jamais garanties pour toujours la *dimension* charismatique ne peut jamais être absente de la vie et de la mission de l'Église » (n°13).

suffit de mettre des baptisés autour d'une table pour être sûr que la conversation sera nécessairement selon l'Esprit ? Ou plutôt, des non-baptisés ? D'ailleurs, si l'Esprit-Saint agit partout, est-ce si important d'appartenir à l'Église catholique ? D'ailleurs, est-on sûr que l'Esprit-Saint parle encore par et dans l'Église, par ailleurs défigurée par tant de péché ou de compromissions ?

Dans cette deuxième partie, nous allons voir brièvement que l'Esprit-Saint est toujours à l'œuvre dans l'unique Église fondée par le Christ, laquelle « subsiste dans l'Église catholique » (LG 8). C'est justement en vertu de cette action du Christ par l'Esprit que l'Église est vraiment une, sainte, catholique, et apostolique¹⁸.

A. L'Esprit-Saint rend l'Église une

1. *L'Esprit unifie les fidèles afin qu'ils soient Un*

On l'a dit, le plan de Dieu est que tous les hommes soient, dans le Christ, rendus participants de la nature divine. Par le baptême et la confirmation, l'homme qui s'ouvre à la foi est greffé sur le Christ, au point que saint Paul peut dire : « vous tous, baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ. Vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus » (Ga 3, 27-28). Le mystère de cette adoption filiale est réalisé par le don de l'Esprit-Saint, vie divine communiquée à l'homme à travers la présence des personnes divines dans l'âme justifiée. Approfondir cette vie dans l'Esprit ainsi inauguré sera le sujet d'un enseignement de demain.

Pour en rester aux conséquences ecclésiologiques, il faut remarquer avec le concile Vatican II que : « L'Esprit Saint qui habite dans le cœur des croyants, qui remplit et régit toute l'Église, réalise cette admirable communion des fidèles et les unit tous si intimement dans le Christ, qu'il est le principe de l'unité de l'Église » (UR 2). À travers le baptême, l'Esprit-Saint habite dans les cœurs, fait de nous des membres du corps mystique du Christ, lequel tient donc son unité de la présence de ce même et unique Esprit dans chaque âme en état de grâce.

Cette appartenance à l'Église est rendue encore plus forte à travers le don de la confirmation. Le lien spécial de ce sacrement avec l'évêque manifeste que la grâce du salut à toujours pour but d'incorporer à l'Église, dont l'évêque est le représentant.

Cette communion n'est pas uniformité : elle admet une grande variété de rites, d'approches théologiques, d'adaptation culturelle, tout en assurant l'essentiel en communiquant la vie divine. Dans la mesure où tous les baptisés reçoivent le même et unique Esprit, le scandale de la division visible de l'Église – par l'hérésie, l'apostasie ou le schisme – est d'autant plus grand et devrait susci-

¹⁸ Cf. CEC, n°811.

ter chez tous les chrétiens le désir d'une restauration de l'unité visible dans la communion de foi, de célébration et d'obéissance au collège épiscopal, dont Pierre est le chef et le garant de l'unité¹⁹.

Ainsi, l'Église est une, non seulement de par sa source – la Trinité – ou par son fondateur – le Christ – mais aussi de par son âme : l'Esprit-Saint, qui habite dans le cœur des croyants et fait d'eux autant de membres de l'unique corps mystique du Seigneur. Aujourd'hui, cette unique église fondée par le Seigneur subsiste dans l'Église catholique.

2. *L'Esprit comble l'Église de dons multiples*

Si l'Esprit rend l'Église une, Il est aussi celui qui est au principe de sa diversité, car il est à l'origine d'une infinie variété de dons qui rendent l'Église capable d'accomplir sa mission. Parmi ces dons, disons quelques mots sur la vie consacrée. C'est en effet un exemple de charisme donné par l'Esprit, afin que l'Église garde vivante la mémoire du Christ qui s'est fait pauvre, chaste et obéissant pour sauver les hommes²⁰. Ce charisme de la vie consacrée est vécue à l'aune d'un charisme plus particulier, reçu par un homme ou femme (ou parfois un groupe). Ce charisme spécifique consiste à rendre présent un mystère de la vie du Christ : le Christ priant son Père sur la montagne, guérissant les malades, éduquant ses apôtres, bénissant les enfants, etc²¹. Il s'agit donc d'un don qui doit bénéficier à toute l'Église. Cette « expérience de l'Esprit » propre aux fondateurs génère une nouvelle manière de vivre l'Évangile, c'est pourquoi ces charismes donnent naissance à des familles spirituelles, et que les fondateurs qui en sont l'origine exercent une véritable paternité spirituelle. Ces instituts, avec leur esprit propre, sont une richesse pour l'Église, ils sont comme les bijoux que l'Esprit offre à l'Église afin qu'elle soit en vérité l'Épouse resplendissante et

¹⁹ Cf. *LG*, n°8, *UR*, n°3 et *CEC*, n°817-819. La restauration de cette unité est un grand désir de notre pape actuel, qui considère que cela ne peut passer que par l'obéissance renouvelée à la Parole de Dieu : « Notre communion se réalise en effet dans la mesure où nous convergions vers le Seigneur Jésus. Plus nous lui sommes fidèles et obéissants, plus nous sommes unis entre nous. C'est pourquoi, en tant que chrétiens, nous sommes tous appelés à prier et à travailler ensemble pour atteindre pas à pas ce but qui est et reste l'œuvre de l'Esprit Saint » : LÉON XIV, « Discours aux représentants d'autres églises et communautés ecclésiales », 19-05-2025.

²⁰ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Vita Consecrata*, n°1 et 22.

²¹ C'est ce qu'enseigne le chap. 6 de *LG*, en reprenant un enseignement de Pie XII dans *Mystici Corporis* : « Les religieux doivent tendre de tout leur effort à ce que, par eux, chaque jour de mieux en mieux, l'Église manifeste le Christ aux fidèles comme aux infidèles : soit dans sa contemplation sur la montagne, soit dans son annonce aux foules du Royaume de Dieu, soit encore quand il guérit les malades et les infirmes et convertit les pécheurs à une vie féconde, quand il bénit les enfants et répand sur tous ses bienfaits, accomplissant en tout cela, dans l'obéissance, la volonté du Père qui l'envoya » (n°46).

sans tache du Verbe²². Ces charismes permettent aussi à l'Église d'être prête à répondre aux défis posés par chaque époque : c'est notamment ce qui explique que ces charismes apparaissent au cours de l'histoire, en lien avec les besoins de chaque moment de l'histoire. Comme le rappelait le pape Léon XIV récemment :

[le charisme est] un don du Paraclet, fait à l'Église afin de raviver sa vie et de dynamiser sa mission, tant en son sein que dans la société. Ce don, tout en générant vie et vitalité dans l'Institut, lui confère également une identité spécifique, qui qualifie et rend reconnaissable votre présence dans l'Église et dans le monde²³.

Comme on l'a dit, il revient aux évêques de discerner ces charismes et d'en réguler la pratique. Il leur revient surtout « de ne pas éteindre l'Esprit » qui est à l'œuvre dans ces Instituts, mais de veiller à ce qu'il garde leur esprit propre en vue du bien de toute l'Église et de l'humanité elle-même. Cela implique de reconnaître et respecter leur juste autonomie, de manière à ce que la vie spirituelle des membres, la forme de gouvernement, la manière de vivre la vie commune ou de pratiquer l'apostolat reflètent fidèlement le patrimoine spirituel propre à chacun²⁴. Chaque membre reçoit comme un héritage précieux le charisme auquel il a été appelé, s'efforcer de le vivre fidèlement et doit s'efforcer d'en faire grandir toutes les virtualités qu'il contient, comme la plante germe de la graine.

B. L'Esprit-Saint rend l'Église sainte

Seul Dieu est saint (cf. 1 Sm 2, 2). C'est dans la mesure où le Christ s'est livré pour son épouse, l'Église, qu'il l'a sanctifiée par son sang et qu'il l'a comblée du don de l'Esprit-Saint qu'elle peut être dite, elle aussi, sainte, et que ses membres sont appelés, eux aussi, « saints ». Cette sainteté est toutefois gardée dans des vases d'argiles et demande un combat perpétuel pour grandir et parvenir à sa pleine maturation : être parfait comme le Père est parfait (cf. Mt 5, 48).

En vertu de cette union de l'Église avec le Christ par l'Esprit, l'Église devient sanctifiante. Cette mission s'exerce en particulier par la célébration des sacrements. Dans la liturgie, l'Esprit est à l'œuvre pour rendre efficace chaque célébration, c'est-à-dire pour que la grâce du Christ signifiée par les rites soit donnée²⁵. Dans les sacrements en effet, le Christ et l'Esprit agissent pour que la vie divine soit communiquée (baptême), renforcée (confirmation), qu'elle puisse

²² Cf. Ap 21, 2 ; CONCILE VATICAN II, Décret *Perfectæ caritatis*, 1b. Sur le charisme propre des instituts religieux, cf. CONGRÉGATION POUR LES ÉVÊQUES – CONGRÉGATION POUR LES RELIGIEUX, Directives *Mutue Relationes* [= MR], 14-05-1978, n°11.

²³ LÉON XIV, « Discours aux participants aux Assemblées générales des Sociétés de vie apostolique *Regnum Christi* », 29-01-2026.

²⁴ Sur les relations mutuelles entre instituts de vie consacrée (ou réalités charismatiques au sens large) et la hiérarchie, cf. en particulier MR, n°9c ; IE n°17-18.

croître (eucharistie), être restaurée (pénitence et onction des malades). Le sacrement de l'ordre permet au Seigneur de continuer cette mission de sanctification au cours de l'histoire à travers des ministres agissant *in persona Christi*, tandis que, dans le sacrement du mariage, le don de l'Esprit-Saint permet aux époux de vivre dans le don mutuel, à l'image de l'amour du Christ pour l'Église. L'action de l'Esprit-Saint n'est pas absente des autres actes liturgiques célébrés par l'Église, comme c'est le cas par exemple des bénédictions, mais aussi de la profession religieuse. Dans ce dernier cas, la présence de l'Esprit-Saint, soit invoquée directement, soit suggérée par des images, comme celle du feu par exemple, trouve son sommet dans la prière de bénédiction-consécration, où l'Église demande au Père d'envoyer l'Esprit-Saint sur les profès afin de les sanctifier et de porter leur donation à son accomplissement en l'unissant au sacrifice du Christ.

C. L'Esprit-Saint rend l'Église catholique

Affirmer que l'Église est catholique, c'est-à-dire universelle, intégrale, plénitude, comprend plusieurs données de foi : l'Église est catholique parce qu'elle est unie au Christ et forme avec Lui un tout, Lui qui est plénitude de la Révélation et seul Sauveur des hommes. On affirme par là que l'Église est pourvue de la plénitude des moyens de salut, mais aussi qu'en elle la foi est confessée en toute sa plénitude. On entend aussi par la catholicité de l'Église sa destination universelle, puisque « Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité (1 Tm 2, 3-7).

Ce soir, nous voulons surtout insister sur le lien entre l'Esprit-Saint et mission de l'Église. L'Église est en effet appelée à se répandre sur toute la surface de la terre et à accueillir tous les hommes, et non pas à rester un petit troupeau. Fondée sur la mission du Fils et de l'Esprit, l'Église, en tous ses membres, ne peut être que par nature missionnaire²⁵. L'Esprit-Saint, lui qui est souffle et vie, guide l'Église sur le chemin de la mission, de la même manière que l'Esprit poussait Jésus au désert ou le soutenait aux jours de sa mission terrestre. Pour secondar l'Esprit, les fidèles sont appelés à grandir dans la docilité à ses inspirations, à laisser l'Esprit de vérité les affermir dans la foi, qui rappelle entre autres le dessein universel de salut et la nécessité pour tout homme d'avoir part au Christ pour être sauvé. En définitive, l'Esprit-Saint est l'âme de la mission de l'Église parce qu'il est charité, et que la mission est la plus grande œuvre de

²⁵ « Les sept sacrements sont les signes et les instruments par lesquels l'Esprit Saint répand la grâce du Christ, qui est la Tête, dans l'Église qui est son Corps » : CEC, n°774.

²⁶ Cf. CEC, n°850.

charité : c'est partager cet amour de Dieu pour l'homme, qui n'a de cesse qu'il soit sauvé et vive de sa vie.

D. L'Esprit-Saint rend l'Église apostolique

Selon le CEC, l'apostolicité de l'Église indique qu'elle dépend des apôtres de trois manières différentes : elle est construite sur le collège des Douze choisis par Jésus, elle garde et transmet la foi reçue des Apôtres, elle est conduite par les successeurs des Apôtres. Nous allons surtout nous concentrer sur le rôle de l'Esprit-Saint qui assure l'Église de garder fidèlement le dépôt de la foi confié par le Christ aux apôtres.

Dans le Christ, la vérité s'est faite chair. Les paroles du Seigneur sont ainsi appelées à transcender les limites du temps et de l'espace, c'est pourquoi notre Seigneur choisit des disciples pour continuer sa mission en portant partout et à tous la bonne nouvelle du salut. Les apôtres n'ont donc pas innové, mais transmis fidèlement le dépôt de la foi, grâce à l'assistance de l'Esprit de vérité que Jésus leur avait promis. Comme l'explique *Dei Verbum*, il faut entendre par là aussi bien ce que le Seigneur avait enseigné à ses apôtres que ce que l'Esprit-Saint leur suggéreraient comme approfondissement relatifs à cet enseignement²⁷. Ce processus de transmission de la Révélation se fait sous la conduite de l'Esprit-Saint, qui d'une part inspire les auteurs sacrés pour que le message évangélique soit mis par écrit ; d'autre part, qui assiste l'Église jusqu'au retour du Seigneur afin d'assurer que ce dépôt soit transmis fidèlement et sans erreur, tout en progressant toujours plus avant dans sa compréhension.

Ainsi donc, l'Esprit-Saint est celui par qui la Parole de Dieu s'est faite chair, par son action dans l'incarnation. Il est ensuite celui par qui cette même Parole est transmise à l'Église de par la mission des Apôtres, ce qu'il fait en inspirant leur témoignage oral et la mise par écrit du « message du salut » (*DV* 7). c'est donc par Lui que l'Église reçoit la Parole de Dieu et en vit. Enfin, il est celui qui guide l'Église au cours de l'histoire afin qu'elle avance vers la vérité tout entière. Voyons de plus près comment se fait ce développement.

L'Église et le développement de la foi

Qu'est-ce qui garantir que l'Église progresse dans sa compréhension de la foi reçue des Apôtres ? En d'autres termes, comment distinguer ce qui relève d'un développement légitime et ce qui relève de l'erreur, voir de l'hérésie ?

Une partie de la réponse réside dans l'affirmation traditionnelle de saint Vincent de Lérins : un développement authentique de la compréhension de la

²⁷ Cf. CONCILE VATICAN II, Constitution dogmatique *Dei Verbum*, n°7.

Révélation se manifeste lorsque ce qui est cru l'est par tous, toujours et partout²⁸. Par ailleurs, saint Irénée parlait déjà de l'importance du témoignage de l'Église de Rome, révélant le rôle particulier qui lui revient comme gardienne de la foi – nous en reparlerons plus loin. Plus près de nous, le récent docteur de l'Église saint John-Henry Newmann a également étudié cette question et formulé des critères de discernement.

Dans le cadre de cet enseignement cependant, nous voulons surtout mettre en relief le rôle de l'Esprit-Saint dans ce développement. Au n°8, *Dei Verbum* enseigne que la Tradition se développe dans l'Église « sous l'assistance de l'Esprit-Saint ». Cela se réalise aussi bien par la contemplation et la prière des croyants que par le travail des théologiens et l'enseignement prodigué par ceux qui ont reçu « un charisme de vérité » : les apôtres et leurs successeurs, les évêques.

Cela conduit à poser la question de savoir ce qui garantit que tel ou tel enseignement est bien fidèle à la Révélation. Peut-on être sûr que l'Église de 2026 professe toujours « la foi catholique reçue des apôtres » ? La question se pose avec d'autant plus d'acuité que nous avons tous entendu, malheureusement, des affirmations théologiques en claire contradiction avec l'évangile. Cette question nous amène donc à comprendre ce que les théologiens appellent l'indéfectibilité de l'Église.

Parce que le Christ a promis de rester avec nous « tous les jours jusqu'à la fin » (cf. Mt 28, 20) et parce qu'Il a envoyé son Esprit de vérité à l'Église afin que sa mission de salut soit continuée jusqu'à son retour, nous avons l'assurance que la grâce ne manquera jamais à l'Église en tant que corps mystique du Christ. Ce que l'on appelle l'indéfectibilité de l'Église revient à affirmer que l'Église fondée par le Seigneur subsistera toujours en tant qu'instrument de salut et gardienne fidèle du dépôt révélé. Les vicissitudes de l'histoire ou les compromissions de ses membres ont pu et pourront encore réduire le peuple fidèle à un très petit nombre – comme ce fut le cas lors de la crise arienne, au IV^e s. – mais jamais l'anéantir totalement²⁹.

Concrètement, cette indéfectibilité s'exprime dans l'infaillibilité du peuple de Dieu *in credendo*, c'est-à-dire dans l'acte de croire. Dieu seul est absolument infaillible, mais par le don de l'Esprit de vérité à l'Église, il fait participer celle-ci de

²⁸ SAINT VINCENT DE LÉRINS, *Comminatorium*, II, 5 : « Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus ».

²⁹ L'exemple de la crise arienne a été étudié par saint John-Henry Newman. Ses conclusions ont été rappelées récemment par le pape Léon XIV lors des célébrations pour l'anniversaire du concile de Nicée : cf. LÉON XIV, Lettre *In unitate fidei*, 23-11-2025, n°8 (n. 9).

sa propre infaillibilité³⁰. Lorsque les fidèles vivent sous la conduite de l'Esprit-Saint, qui est maître de vérité, ils ne peuvent se tromper en matière de foi. Ce « sens surnaturel de la foi » (LG 12) n'est pas un consensus démocratique, mais la certitude que le peuple de Dieu, lorsqu'il vit des sacrements et se laisse conduire par le Magistère authentique, ne peut se tromper : « La collectivité des fidèles, ayant l'onction qui vient du Saint (cf. 1 Jn 2, 20.27), ne peut se tromper dans la foi » (*ibid.*). Cela ne veut pas dire qu'un fidèle pris individuellement ne puisse pas se tromper, car nos actes ne sont pas tous sous la motion de la foi. On ne mesure pas le *sensus fidei* par des sondages permettant de savoir ce que pense la majorité des fidèles : la voix de la culture dominante n'est pas la voix de Dieu, qui s'exprime dans l'humble fidélité des saints, c'est-à-dire de ceux qui, de par leur vie de foi, d'espérance et de charité, nourris des sacrements et docile au Magistère authentique, savent reconnaître ce qui appartient au dépôt de la foi et ce qui lui est étranger³¹.

La question demeure toutefois de bien comprendre ce que signifie se laisser conduire par le Magistère authentique : l'Église n'a jamais enseigné que chaque évêque ou – encore moins – chaque théologien parle toujours en étant inspiré par le Saint-Esprit. Là encore, LG, dans la continuité avec Vatican I, précise le dogme de l'infaillibilité, cette fois-ci *in docendo*. Il s'agit là encore d'un charisme, c'est-à-dire d'un don particulier de l'Esprit-Saint qui assiste soit le Pontife romain, soit l'ensemble du collège épiscopal, afin d'assurer que leur parole n'est alors, dans ces conditions et dans ce cas précis, non pas une simple parole humaine mais un enseignement qui vient de Dieu³².

Ce charisme, le Pape et les évêques n'en jouissent donc pas toujours et partout, ni en tout domaine. Précisons d'abord l'extension du dogme de l'infaillibilité : il s'applique aux enseignements qui concernent « la foi et les mœurs », ce qui signifie, tout ce qu'il est nécessaire de connaître pour parvenir en toute sécurité au salut : ainsi, le nombre de personnes dans la Trinité, l'unicité du salut dans le Christ, ou le rappel du plan de Dieu sur l'homme, la famille et la créa-

³⁰ CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Instruction *Donum veritatis*, 24-05-1990, n°13.

³¹ Comme l'explique un théologien, « «La vraie sagesse – 'l'esprit du Christ (*nous Christou*)' (1 Co 2, 16) – requiert de la part de l'homme l'accueil de la grâce et la docilité à l'action de l'Esprit – Saint » : F. OCÁRIZ-A. BLANCO, *Rivelazione, fede e credibilità : corso di teologia fondamentale*, Edusc, Roma 2001, p. 146 (cit. in L. TOUZE, *Natura e metodo della teologia spirituale*, Rome, dispensa ad uso degli studenti, a. a. 2020-2021, p. 88). Sur le *sensus fidelium*, cf. BENOÎT XVI, « Audience aux membres de la CTI », 07-12-2012 ; FRANÇOIS, Encyclique *Evangelii gaudium*, 24-11-2013, n°119 et CTI, *Le "sensus fidelium" dans la vie de l'Église*, 2014.

³² « Afin qu'ils puissent accomplir pleinement la tâche qui leur est confiée d'enseigner l'Évangile et d'interpréter authentiquement la Révélation, Jésus-Christ a promis aux Pasteurs de l'Église l'assistance de l'Esprit Saint » : *Donum veritatis*, n°15.

tion. En revanche, l'analyse du réchauffement climatique, ou l'exercice d'une médiation dans la résolution d'un conflit n'entre pas directement dans ce cadre. Ainsi, un enseignement infaillible n'est jamais quelque chose de nouveau, puisque la Révélation est définitive avec la mort du dernier Apôtre³³. Cette infaillibilité est « une assistance particulière de l'Esprit de vérité pour garder le dépôt de la foi en l'explicitant³⁴ ». Quant aux circonstances, il faut que la déclaration révèle la volonté d'offrir une définition qui soit à tenir par tous et toujours, ce qui peut se vérifier soit lors d'un acte du Pape seul (proclamation du dogme de l'Assomption par exemple, ou la doctrine sur l'impossibilité d'ordonner des femmes prêtres), soit à l'occasion d'un acte posé par l'ensemble des évêques uni au Pape (concile...)³⁵.

Dans ce cadre, il convient de rappeler avec saint Jean-Paul II que l'un des grands événements de l'histoire de l'Église au XX^e s. par lequel l'Esprit-Saint a « parlé à l'Église » est le concile Vatican II. Dans son encyclique sur l'Esprit-Saint, il écrit :

Ce temps de l'Église [commencé par l'envoi de l'Esprit-Saint à Pentecôte] a été particulièrement exprimé dans le Concile Vatican II, le concile de notre siècle. [...]

³³ La soumission du Magistère à l'Écriture et à la Tradition est rappelé par DV 10. Cf. aussi l'homélie de Benoît XVI lors de la prise de possession de la chaire de la cathédrale du Latran, 07-05-2005 : « L'autorité d'enseigner, dans l'Église, comporte un engagement au service de l'obéissance à la foi. Le Pape n'est pas un souverain absolu, dont la pensée et la volonté font loi. Au contraire : le ministère du Pape est la garantie de l'obéissance envers le Christ et envers Sa Parole. Il ne doit pas proclamer ses propres idées, mais se soumettre constamment, ainsi que l'Église, à l'obéissance envers la Parole de Dieu, face à toutes les tentatives d'adaptation et d'appauvrissement, ainsi que face à tout opportunisme. »

³⁴ B.-D. DE LA SOUJEOLE, *Introduction au mystère de l'Église*, op. cit., p. 617. De son côté, le père Congar explique : « [L'infaillibilité] n'est pas une forme ou une qualité stable inhérente au pape, comme la charité peut l'être au fidèle en état de grâce. C'est un secours surnaturel pour lequel on parle d'assistance. Elle se distingue de l'inspiration. Certes, dans la trame d'une activité d'enseignement, des grâces positives de lumière s'unissent à elle, mais, de soi, seule, elle est négative : le Pontife est assisté pour ne pas se tromper et ne pas tromper, c'est tout. Il reste, pour reconnaître le vrai, lié aux moyens ordinaires d'étude et d'information, de réflexion et de prière... » : Y.-M.J. CONGAR, « Indéfectibilité et infaillibilité », *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, 54 (1970), p. 603.

³⁵ La doctrine de l'Église distingue différent degré d'assentiment : en plus des doctrines proposées par l'Église comme divinement révélée (assentiment de foi théologique en Dieu qui se révèle), il y a aussi des vérités que l'Église demande de croire au sujet de la foi et des mœurs en tant qu'elles sont nécessaires pour garder fidèlement le contenu essentiel de la Révélation (assentiment ferme et définitif, « fondé sur la foi en l'assistance que l'Esprit Saint prête au Magistère de l'Église »). Un troisième niveau d'assentiment concerne les doctrines enseignées par le Magistère ordinaire, sans qu'il y ait une volonté de donner un enseignement définitif (soumission religieuse de l'intelligence et de la volonté). Sur cette question, cf. JEAN-PAUL II, *Motu proprio Ad tuendam fidem*, 18-05-1998 et CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Note doctrinale illustrant la formule conclusive de la Professio fidei*, 29-06-1998.

Nous pouvons dire que, dans la richesse de son magistère, le Concile Vatican II contient à proprement parler tout ce "que l'Esprit dit aux Églises" en fonction de la période actuelle de l'histoire du salut. Guidé par l'Esprit de vérité et rendant témoignage avec lui, le Concile a donné une particulière confirmation de la présence de l'Esprit Saint-Paraclet. En un sens, il l'a rendu nouvellement "présent" dans notre époque difficile. On comprend mieux, à la lumière de cette conviction, la grande importance de toutes les initiatives tendant à la réalisation de Vatican II [...]³⁶.

* * *

On ne peut terminer ses considérations sans revenir à l'affirmation du concile Vatican II selon laquelle l'Église est sainte mais comporte des pécheurs dans son sein (cf. LG 8). L'assurance de la présence de l'Esprit-Saint nous rassure et nous rappelle – si besoin était – que l'Église est avant tout un mystère, dont la vie et l'organisation obéissent avant tout à la volonté du Christ et à l'action de l'Esprit-Saint. La fidélité des hommes – y compris des pasteurs – peut grandement faciliter l'action de l'Esprit-Saint comme elle peut y faire obstacle. Plus profondément, ce sont les saints – pasteurs, consacrés ou laïcs – qui sont les authentiques instruments de l'Esprit-Saint, par lesquels Dieu nous parle (cf. LG 50) et permet à l'Église de ne pas connaître d'échec dans sa mission. Nous croyons que « les portes de l'enfer ne l'emporteront pas » (Mt 16, 18), mais il y a des périodes de l'histoire où la foi des fidèles peut être mise à rudes épreuves.

L'assurance de la présence de l'Esprit-Saint, qui garde l'Église dans la vérité et par lequel la grâce est donnée, ne signifie pas que nous ne serons jamais déçus par des hommes d'Église. Si nous croyons que l'Esprit-Saint est envoyé pour Dieu pour animer l'Église et en faire le corps du Christ, on comprendra toutefois que celui qui perd l'Église perd la Rédemption³⁷. On comprendra aussi ce mot de saint Irénée : « Là où est l'Église, là est l'Esprit de Dieu, et là où est l'Esprit de Dieu, là est l'Église et toute grâce, et l'Esprit est vérité ; s'écarter de l'Église, c'est rejeter l'Esprit³⁸ ». L'Esprit qui forma le Christ en Marie continue à former le Christ total³⁹, l'Église unie à sa tête, en agissant à travers les sacrements, et en étant à l'origine des dons charismatiques et hiérarchiques qui l'animent en vue de la réalisation de sa mission, la rendant en vérité reflet de la lumière du Christ, qui brille devant les hommes afin de les attirer tous à Lui, le chemin, la vérité et la vie (cf. Jn 14, 6).

³⁶ JEAN-PAUL II, *Dominum et vivificantem*, n°26.

³⁷ « En perdant l'Église, le monde perd la Rédemption » : H. DE LUBAC, *Méditation sur l'Église*, op. cit., p.178.

³⁸ SAINT IRÉNÉE DE LYON, *Traité contre les hérésies*, III, 24, 1, cit. in *ibid.*, p. 183.

³⁹ Cf. S.-T. PINCKAERS, *La vie selon l'Esprit*, « AMATECA, 17/2 », Éditions Saint-Paul, Luxembourg, p. 268.

CONCLUSION

On peut résumer cet enseignement en disant que l'Esprit-Saint, qui est vérité, vie et charité, anime l'Église de l'intérieur afin qu'elle soit gardée dans la vérité, qu'elle vive de la vie même du Christ et qu'elle soit unie par l'amour et missionnaire dans l'amour. L'Église se présente donc à nous comme un mystère : non pas d'abord comme une superstructure administrative, un ensemble de commissions, de responsables, etc, mais comme le signe et l'instrument de l'union des hommes avec le Père, dans le Fils, par le don de l'Esprit-Saint. Puisse cet enseignement nous aider par conséquent à mieux aimer l'Église malgré les éventuels défauts de son personnel. Ce qui fait l'Église, c'est l'action de l'Esprit de sainteté, de vérité et d'amour, qui rend l'Église sainte, dispensatrice de la vérité sur Dieu et sur l'homme, reflet du mystère de Dieu qui est amour. Que cet Esprit nous anime, afin que nous soyons des membres vivants de l'Église, contribuant à rendre l'Épouse du Christ réellement « resplendissante, sans tache... sainte et immaculée » (Ep 5, 27).